ÉLECTIONS CANTONALES 2017 Le Conseil d'Etat se penche aujourd'hui sur la situation provoquée par Jean-Marie Bornet.

La liste-surprise crée des remous

JEAN-YVES GABBUD

La liste-surprise pour l'élection au Conseil d'Etat annoncée par Jean-Marie Bornet *(voir notre édition d'hier)* est diversement appréciée par les politiciens. Le Conseil d'Etat va en parler durant sa séance d'aujourd'hui.

Devant le Conseil d'Etat

Les critiques formulées par Jean-Marie Bornet à l'encontre du gouvernement n'ont pas plu à Oskar Freysinger: *«C'est une entorse très claire au devoir de réserve. Le Conseil d'Etat réglera le problème par voie administrative.»* Pas question de sanction, mais de préciser les directives s'appliquant aux employés d'Etat. L'engagement en politique de celui qui est porte-parole de la police cantonale n'est pas le seul à soulever des questions aux yeux de l'élu UDC. Celui du candidat PLR Claude Pottier, chef de service, en soulève aussi.

Pour Jean-Marie Bornet, le fait que le Conseil d'Etat entende régler son action politique sur un plan administratif, *«ne lui pose aucun problème»*. Par contre, *«s'agissant de déclarations formulées au nom d'une nouvelle formation politique, donc à titre privé et sans aucun lien avec ma fonction, le devoir de réserve n'a pas à être invoqué. C'est d'ailleurs la pratique actuelle.»*

Ils comprennent

Interrogé comme président du PLR, René Constantin voit un élément positif dans l'arrivée d'une nouvelle formation politique: *«Il y a de la défiance vis-à-vis du Conseil d'Etat. Maintenant de hauts fonctionnaires mettent le doigt sur le déficit en management et le manque de leadership du Conseil d'Etat.»* A ses yeux, l'existence d'un problème de gouvernance est donc avéré, mais pour le libéral-radical la réponse à ces manquements doit être apportée par les partis traditionnels et non pas par une nouvelle formation.

«Je comprends que des citoyens en ont ras le bol et qu'ils veulent s'émanciper des partis au pouvoir qui donnent un piètre spectacle», analyse de son côté le président des Verts Jean-Pascal Fournier, lui aussi employé d'Etat.

Liste surprise à l'assaut des cantonales 2017

POLITIQUE C'est un nouveau coup de sac aux élections cantonales de mars prochain. Alors que circule le nom de Sigrist Fischer-Willa, une femme UDC du Haut, pour une candidature au gouvernement, une nouvelle formation politique va se lancer dans la course au Conseil d'Etat et annonce une liste pour le Grand Conseil. Ces visées législatives sont inédites par rapport aux candidatures individuelles à l'exécutif qu'a connues le Valais par le passé. PAGE 3

Ils le prennent bien

Le coprésident de l'UDC, Jérôme Desmeules prend très bien la nouvelle donne. *«Je suis allé taper sur l'épaule de Jean-Marie Bornet. Tout engagement politique doit être respecté.»* Pour l'agrarien, *«toute concurrence est saine. La politique appartient aux citoyens.»* Membre du comité qui a lancé l'initiative pour une Constituante, Jean-François Lovey dit *«se réjouir»* de la situation et espère un débat sur les vrais enjeux de société.

Il reste dubitatif

Quant au président du PDC, Serge Métrailler, il prend la nouvelle en haussant les épaules. *«On verra à fin janvier qui sera effectivement candidat. Pour l'heure, cela reste dans le flou. J'attends sereinement des éléments plus concrets.»*

LES QUESTIONS ENCORE OUVERTES

- Les Verts auront-ils un candidat sur la même liste que le PS? *«La donne a changé. Nous devons discuter la stratégie à l'interne. Ce n'est pas simple de trouver un candidat et de se renouveler.»*
- Le PDC pourrait-il présenter un deuxième candidat dans le Haut? *«Le dépôt des listes est fixé au 30 janvier. Nous avons été les premiers à parler, nous parlerons en dernier...»* lance Serge Métrailler.
- Quand le PS organisera-t-il son congrès unitaire? *«Ce n'est pas encore décidé»*, répond Gaël Bourgeois.
- Qui sera candidat pour l'UDC du Haut? Selon Jérôme Desmeules, le parti a plusieurs possibilités. Il y a la conseillère communale de Brigue Sigrid Fischer-Willa *(voir notre édition d'hier)* et il y a aussi le chef de groupe au Grand Conseil Michael Graber et le député et conseiller communal Patrick Hildbrand... Point commun entre ces trois politiciens? Ils sont tous candidats aux élections communales à Brigue. JYG

PUBLICITÉ

Choix immense en laines aux prix avantageux!

Jakob Laine Bernetta

Attention!

Les 6, 7 et 8 octobre 2016
nous célébrons
le 29ème anniversaire

Nous vous accordons sur l'assortiment complet de laines et de textiles
un rabais de 10%
(à l'exception des cahiers de modèles)
(Des rabais ne sont pas cumulables)

Pour un achat à partir de Fr. 20.– vous recevez un cadeau

Fêtez avec nous, nous vous offrons du café et des biscuits ainsi que des ballons pour les enfants.

Jakob
Laine Bernetta
Centre de la laine
Route cantonale
3952 LA SOUSTE
Tél. 027 473 14 21

lundi 13.30–18.30, mardi à vendredi 9.00–12.00, 13.30–18.30, samedi 9.00–16.00 en permanence

MAGAZINE VOTRE HIVER

Faites paraître votre annonce dans un milieu dédié aux sports de glisse, aux activités hivernales, au bien-être, au cocooning et aux plats gourmands.

Votre annonce dès Fr. 1700.-

Le Nouvelliste

Parution le 11 novembre

Contact: Publicitas Sion, 058 680 98 70, marketingsion@publicitas.com

VISANA
A votre service, tout simplement.

Conseil médical par téléphone

Vous connaissez certainement cette situation: vous avez rapidement besoin d'une ordonnance ou d'un conseil médical. Mais malheureusement, votre médecin de famille exerce à une demi-heure de voiture ou de bus de chez vous. Et il n'a certainement plus de place aujourd'hui. La solution: la télémédecine. De plus, elle vous permet de réaliser de précieuses économies sur les primes.

Serge Juillerat
Responsable du Valais romand

Tous les problèmes de santé ne nécessitent pas d'être discutés personnellement avec le médecin de famille. Souvent, il suffit d'un appel auprès d'un spécialiste médical. Cela s'appelle la télémédecine: vous vous faites d'abord conseiller par téléphone avant de consulter un médecin. Chez Visana, grâce aux modèles d'assurance de télémedicine, vous bénéficiez d'un rabais sur votre prime pouvant aller jusqu'à 20 %.

Conseil compétent, 24 heures sur 24

Le conseil télémédical est à votre disposition 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. En cas de besoin, un spécialiste vous redirigera vers un médecin ou un hôpital. Vous pouvez également vous faire établir des ordonnances très facilement. Vous ne perdez pas de temps pour obtenir un renseignement médical par téléphone et vous ne payez pas de frais de conseil.

Toujours joignable et partout

Un modèle d'assurance de base télémédical est particulièrement adapté pour les personnes qui vivent loin des grands centres ou qui sont souvent en déplacement, mais qui souhaitent quand même bénéficier d'un service médical de qualité. Nous vous conseillons volontiers à l'agence de Sion, afin de déterminer si un modèle de télémédecine ou un autre modèle d'assurance de base vous correspond et répond de manière optimale à vos exigences.

Visana Services SA
Agence de Sion
Avenue de la Gare 29
1950 Sion
027 324 78 00
sion@visana.ch
www.visana.ch